"Une race doit être maitresse des institutions qui reçoivent ses épargnes."

## SAUVEGARDE

Compagnie Canadienne-Francaise d'assurance sur la vie.

Fondée sur des bases scientifiques. Capital \$1,000,000. Garanties absolues-

## CONSEIL DE DIRECTION :

M. G.-N. DUCHARME, Président, HON. J.-A. OUIMET, 1er Vice-Prés. HON, F.-L. BEIQUE, 2me Vice-Pres. HON, R. DANDURAND, HON, N. PERODEAU M. H. LAPORTE, HON. N.-A. BELCOURT. HENRI BOURASSA, M.P. M. J.-E. BEDARD, C.R.

## OFFICIERS GENERAUX :

P. BONHOMME, Gerant General E.-P. LACHAPELLE, M. D., medecin reviseur

Canadiens-français, donnez-lui la préférence; son intérêt est le vôtre.

Tel Bell: Main 4033

(Demandez notre brochure explicative)

Siege Social: 26, St-Jacques, MONTREAL, P. O.

## NOUVEAU CERTIFICAT DE DEPOT à 3, 31-2 et

	INCORPOREE EN L'ANNEE 1900	器
	No. 200/ \$500 Sanada Sanada	K W
ANADA Z	CERTIFICAT DE DEPOT  A trois mon de cette date, La Banque Provinciale du Canada remboursera a  Ma P. Jean de Munifical ou a son ordre sur délivrance	PROVIN
PUISSANCE DU C	des présentes, de la constant payable aux taux et conditions ci-après énoncés deposés ce jour, avec intérét par année sera payé pour le terme des présentes, Trois pour cent (3½ ¼) d'intérét par année, de compter de ce jour sera payé si ce depôt est continué sans interruption pour le terme des présentes et du semestre suivant payable continué sans interruption pour le terme des présentes et du semestre suivant se ce dépôt est continue pour cent (¼¼) d'intérêt par année à compter de ce jour, sera payé si ce dépôt est continue sans interruption pour le terme des présentes et au moins pour celui des deux semestres suivants. I l'expiration du terme des présentes et de chaque semestres subséquent, ce contrat de dépôt sera censé être continué par le déposant pour le semestre situant à moirs que le dit déposant ne voit fie la	CE DE QUEBEC
	Banque par ecrit, a son oureau principui, a, sontreat, de son intention de fetter de depois amoins huit jours avant l'expiration dis terme des présentes ou du sémestre alors courant.  Nonobstant les conditions ci-dessus, le déposunt pourra en aucun temps retirer let dépôt après l'avis préalable ci-dessus mentionné, mais dans ce cas aucun intérét ne sera payé pour toute fraction d'un terme des présentes ou d'un semestre non entièrement écoulé La Banque pourra gembourser ce dépôt à l'expiration du terme des présentes et de chaque semestre subséquest.	
	LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA FAC-SIMILE	